

Date limite de dépôt:  
**17.11.2024**  
23H00 (GMT +1)  
aucun dossier ne sera  
accepté après cette date



# APPEL À CANDIDATURES

Résidence de recherche et création  
à la Budapest Gallery (Budapest, HU).

Formulaire de candidature :

<https://forms.gle/xHHcoJkxXSrzRoL96>



## STRASBOURG < > BUDAPEST

Pour toute candidature au **programme d'échange entre le CEAAC (Strasbourg, FR) et la Budapest Gallery (Budapest, HU)**, nous vous prions de remplir ce questionnaire dans son intégralité et d'envoyer les pièces demandées.

Initié en 2007 par un partenariat entre le CEAAC et la Budapest Gallery, ce programme de résidences croisées est destiné à favoriser réciproquement le développement et la recherche des artistes français et hongrois.

L'appel s'adresse aux artistes, chercheur·euses et curateur·ices du champ des arts visuels, tous médiums confondus, en début/milieu de carrière, sans critère d'âge ni de nationalité.

Il est possible de candidater en duo ou collectif. Dans le cas d'une candidature en duo ou collectif, les honoraires seront versés à l'entité administrative et ne pourront pas être multipliés par le nombre de personnes qui la composent. Les conditions d'accueil et d'encadrement ne pourront être dédoublées.

Actif depuis 1987, le Centre européen d'actions artistiques contemporaines (CEAAC) à Strasbourg a pour vocation de soutenir, produire et valoriser la création contemporaine auprès de tous les publics. En 2023, il entame la refonte de son programme de résidences en recentrant ses actions sur le territoire européen et en nouant de nouveaux partenariats avec des institutions partageant sa vision artistique ainsi que sa méthodologie de travail et de soutien à la création artistique.

Sans obligation de production et basées sur un principe de réciprocité, ces résidences s'organisent en partenariat avec des structures en Europe et s'adressent aux artistes visuels ayant un lien avec le Grand Est.

La Budapest Gallery est un espace d'exposition consacré à l'art contemporain affilié au Musée d'histoire de Budapest. Sa programmation explore des thématiques sociales contemporaines propres à la ville et à la région via des expositions collectives internationales présentant des artistes de toutes les générations. En complément de ses expositions, la galerie propose un programme d'échange d'artistes et accorde une attention particulière à l'éducation artistique.

Situé à côté du logement-atelier des résidents, le Massolit Books & Café offre un espace d'exposition à la disposition des lauréats du programme d'échange s'ils le souhaitent. Ils peuvent aussi ouvrir leur atelier ou proposer un événement dans le cadre de la programmation culturelle de la Budapest Gallery.

Pour retrouver l'appel à candidature à destination des artistes hongrois [https://budapestgaleria.hu/\\_/en/artist-exchange-program/](https://budapestgaleria.hu/_/en/artist-exchange-program/)

## Modalités du programme :

Conditions d'accueil et de travail en Hongrie pour les artistes français·es :

Durée : 1 mois  
Période : juin 2025

- ⇒ Mise à disposition d'un atelier-logement au Klauzál square 2, 1072 Budapest ;
- ⇒ Prise en charge par le CEAAC du voyage aller et retour en classe économique ;
- ⇒ Bourse de résidence (1000 €) versée par la Budapest Gallery ;
- ⇒ Présentation du travail par le biais d'une exposition, d'un open studio ou d'un talk (à définir, non systématique) ;
- ⇒ Accompagnement humain et technique sur mesure durant la durée de la résidence ;
- ⇒ Mise en réseau locale.

Nous regrettons que les ateliers et logements proposés ne répondent pas aujourd'hui aux normes actuelles d'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Pour toute demande concernant l'accessibilité des espaces de la Budapest Gallery et des ateliers, nous sommes à votre disposition pour vous répondre. Pour une candidature en duo, la bourse ne pourra pas évoluer, cependant les transports seront pris en charge et l'atelier-logement peut accueillir deux personnes proches.

Les modes de déplacement respectueux de l'environnement et peu polluants sont encouragés.

## Critères d'éligibilité :

- ⇒ Avoir étudié, être né·e, travailler en Région Grand Est ou argumenter d'un lien avec la Région Grand Est ;
- ⇒ Être assujetté ou affilié au régime des artistes-auteurs.
- ⇒ S'engager à séjourner et être présent pendant la durée de la résidence dans la ville d'accueil.
- ⇒ Les artistes ayant bénéficié d'une résidence du CEAAC au cours des deux dernières années ne sont pas éligibles.

# Modalités de sélection : Calendrier indicatif :

Outre l'évaluation du parcours professionnel de l'artiste, une attention particulière sera portée à la qualité du projet proposé et à sa faisabilité, à la prise en compte et compréhension du contexte de recherche, au protocole de travail envisagé ainsi qu'à la nécessité d'un temps de résidence dans la ville choisie.

Par ailleurs, le projet artistique porté par le CEAAC croise des réflexions autour des différents régimes de circulation des images, du vernaculaire et de la santé publique. Le jury sera attentif aux candidatures dont les recherches et projets s'orientent dans ces directions.

Le jury est composé de représentants du CEAAC et de la Budapest Gallery. Il étudiera individuellement les dossiers de candidature.

⇒ 17 novembre 2024 : Clôture de l'appel à candidatures

⇒ Décembre 2024 : Sélection sur dossier par un jury de professionnels anglophones

⇒ Janvier 2025 : Transmission des résultats

Les candidats non-retenus pourront faire une demande de précision concernant les motifs de rejet de leur dossier.



Appartement de résidence de la Budapest Gallery

Pour toute question :  
[projets@ceaac.org](mailto:projets@ceaac.org)

Le CEAAC est labellisé centre d'art contemporain d'intérêt national.

Il bénéficie du soutien de la Drac Grand Est, de la Région Grand Est, de la Collectivité européenne d'Alsace et de la Ville de Strasbourg.



Le CEAAC est membre des réseaux Arts en résidence, DCA, BLA!, Plan d'Est et Tôt ou t'art.

